

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 26

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188286>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne saurait être employée actuellement ; elle est complètement abandonnée.

Le papier à lettres, encadré de guirlandes de fleurs et de feuillage, n'est guère employé que par les garçons ou filles de jardiniers pour les compliments de nouvelle année ; celui qui porte une fleurette dans le coin disparaîtra sans doute avant peu.

En thèse générale, tout ce qui concerne la correspondance doit se faire avec simplicité, ce qui n'exclut pas le bon goût. Deux simples initiales placées au milieu du bord supérieur de la feuille sont suffisantes pour les personnes qui y tiennent.

Le papier fin, dont la transparence nuit à la netteté, à la lecture d'une correspondance, ne doit pas être employé. Nous en dirons autant des lignes croisées, qui consistent à écrire dans les deux sens sur la même page, afin d'en doubler le contenu, et qui imposent un vrai labeur à nos correspondants.

Les odeurs de musc ou autres, que quelques personnes se plaisent à donner à leur papier, sont détestables et répugnent généralement. Aussi s'empresse-t-on de jeter au panier pareille correspondance, pour ne point en communiquer l'odeur à ses mains et à d'autres papiers.

Un papier un peu fort, avec enveloppe assortie à son format, telle est la forme extérieure la plus convenable.

L'X.

Ai-vo z'ao z'u bu de l'absinthe?... L'est onco cein qu'est 'na rude bourtiâ ! Et pi cliâo qu'ein bâivont preteindont que lo font po sè bailli dè l'appétit, que l'est bin la pe granta dzanhie que jamé on aussé de dein lo mondo du que y'a dâi dentistes ; kâ s'on sé fourrè dein l'estoma l'affèrè de 'na casse d'édhie troblia, coumeint diabbie volliâi-vo que lo pètro ne sâi pas dza à mâiti pliein quand on medzè la soupa, et na pas bailli l'appétit, cein vo garnè la panse et cein vo z'ingonmè.

Mâ, que volliâi-vo ! po ousâ allâ pè lo cabaret dévant midzo, faut on estiusa, et coumeint po sè bin portâ faut bin medzi, et que po bin medzi faut avâi dè l'appétit, cliâo z'amateu dè ell'espèce dè couète font eincrairè à l'ao fennès que c'est por leu on remido, et que se n'ein bévessont pas 'na gottetta dévant dinâ, porriont rein medzi, et sariont bintout pè lè pattès dâo mândzo. Les sorciers lè savont totès.

Bàirè on verro d'absinthe, ne dio pas que y'aussé onco grand mau ; mâ cliâo que lài vont sè conteintont pas dè cein. Quand volliont redroblâ, démandont on x que l'est soi-disant onna pe petita rachon, mâ qu'est tota asse crouë què lautra, po cein que ne mettont pas atant d'édhie. Ora, porquè lài dionte on x ? Diabe lo mot y'ein sé, à mein que cè sâi po poâi sacrameità à l'ao fennès que n'ont bu qu'on verro d'absinthe, et portant cein soulè atant què lo chenapsee.

On lulu qu'avâi à cein que parait eimbéguinâ sa fenna ein lài espliqueint lè z'absinthès et lè z'x, bévessâi tant dè cliâ coffiâ, que quand retornâvè à l'hotò l'étâi tot étourlo et que brelantsivè. Sa fenna, que cè commerce eimbétâvè, et que se n'homme ne volliâvè pas accutâ, s'ein va on dzo furieusa tsi lo

carbatier et lài baillâ on savon que n'étâi pas pequâ dâi vai.

— Se vo z'ai lo malheu dè lài rebailli dè cliâ peste d'absinthe, se le lài fe, vo trovèri prâo, kâ l'est 'na vergogne dè mettrè lè dzeins dein on têt état. Bailli-lâi dâi z'x tant que l'ein voudra ; mâ po dâi z'absinthès lo vo défeindo, sein quiet : gâ !

Rapport d'un commandant de pompiers au préfet, au sujet d'un incendie :

Commune de Tupemaley le... Mai...

Mociu le Préfait !

« Hier, la nuit aitant venue comme l'abitude vers le soir, j'ont été me couché et me reposer dans le sein du someil, quan je fut réveillé en cerceau par dé cri qui criait ô feu. Devinan tout de suite qui s'agissé d'un incendie qui brûlai, je me cuis levez et j'ai apersu une lueur incandécente du côté de la brasserie Pignoufmann. Ossitôt j'ai fait battre le rapel par les clai rond de la commune et je me cuis réuni avec mes ommes pour ce marché à la rencontre du cinistre.

Arrivé sur les lieu j'ai senti le besoin de ferre dans un ceing la pelle de chacun et j'ai vu que nous étions tousse complet. Malheureusement, dans la précipitation de la rapidité nous avion oublier nos pompes et nous ont été obligé de prendre de l'ô avec des sots sur le conseil de M. le mair qui était dans la mare qui senté mauvaix, ce qui m'a rendu malade et quand y ni a plus eu rien à brûlé, le feu a été étain. Alors j'ai allocutionné mes ommes en les remercian pour le courage qu'ils ont montré en cett circonstance, car cen eux les femmes qui occupe la maison serez aujourd'hui des truites. Nous ont cependant à déploré la mort d'un cochon à François qui a été écrasé sans qu'il ait pu dire comment. Je certifie l'equesaquetitude de ce rapport en foie de quoi je cygne.

BEAUDROCHAT Commenden
de Pont Pieds.

LE NAUFRAGE DU WATERLOO

V

— Allons, l'ancien, du courage ! Est-ce que dans notre métier on est habitué à mourir dans son lit ? Pierre a eu une belle mort, après tout. Vous-même, n'avez-vous pas cent fois failli périr comme lui : sans votre blessure, vous seriez à l'heure qu'il est à bord de quelque trois-mâts qui aurait confié à votre expérience de bon pilote le salut de son équipage et de sa cargaison, ou bien, l'œil appliqué à votre longue-vue, vous fouilleriez la mer, à la recherche de quelque petit voilier en détresse, car il vente fort encore aujourd'hui, la mer moutonne. Regardez donc votre poitrine, l'ancien, vous avez la croix et huit médailles de sauvetage : n'êtes-vous pas le brave des braves, notre maître à tous ? Le Havre le sait : quand on a dit Jean Mardrec, on a tout dit.

— Oui, mais je n'ai plus mon petit Pierre. Sa pauvre femme, tous ces petits gars, qu'est-ce qu'ils vont devenir... je suis trop vieux, trop impotent...

— N'ayez pas là-dessus d'inquiétude, l'ancien ; ce monsieur qui est là, c'est celui que nous avons sauvé, vous savez bien qu'il a donné quarante mille francs.